

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — 6 fr. ; — 11 fr. ; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

De CAHORS à LIBOS			De LIBOS à CAHORS			De CAHORS à MONTAUBAN			De MONTAUBAN à CAHORS			De CAHORS à CAPDENAC			De CAPDENAC à CAHORS		
Omnibus	Poste	Omnibus	Poste	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus
CAHORS. — D.	6 ^h 25	12 ^h 47	5 ^h 53	PARIS. — D.	2 ^h 30 s.	9 ^h 30 ^m	7 ^h 30 ^m	CAHORS. — D.	4 ^h 49	11 ^h 11	5 ^h 25	TOULOUSE D.	5 ^h 20	9 ^h 30	3 ^h 30	CAHORS. — D.	7 ^h 40
Mercure.	6 41	1 14	6 6 7	— Express.	S	»	»	Saint-Pons.	4 58	11 11	5 27	BORDEAUX.	»	»	»	Capdenac, hallo	7 48
Luzach.	7 3	1 34	6 23	BORDEAUX.	»	»	»	Cieurac.	5 11	11 20	5 57	»	»	»	»	Tourac.	8 10
Castelfranc.	7 18	1 47	6 44	M-Libos. — D.	8 40	3 52	8 55	Lalbenque.	5 20	11 39	6 11	Montauban D.	7 25	10 ^h 35	4 40	Montbrun, hal.	8 20
Puy-l'Évêque.	7 31	1 59	6 58	Fumel.	8 48	3 58	9 3	Borriou.	5 45	12 6	6 42	Fondu.	7 40	10 49	4 54	Cajarc.	8 31
Duravel.	7 43	2 8	7 8	Sulnac-Touzac	9 1	3 23	9 16	Causse.	5 55	12 16	6 56	Albas.	7 51	10 58	5 8	Conduché.	8 34
Solure-Touzac	7 53	2 18	7 18	Duravel.	9 10	3 38	9 23	Réalville.	6 5	12 26	7 8	Réalville.	8 3	11 7	5 12	St-Cirq, halte.	8 42
M-Libos. — A.	8 13	2 35	7 39	Puy-l'Évêque.	9 19	3 48	9 36	Albas.	6 13	12 34	7 18	Causse.	8 18	11 19	5 24	St-Martin-Lab.	8 54
BORDEAUX.	8 51	3 11	»	Gastelfranc.	9 34	4 5	9 52	Fondu.	6 22	12 43	7 28	Calvignac, hal.	9 4	12 5	6 38	Conduché.	9 11
PARIS. — Ar.	11 40	4 18	2 49	Luzach.	9 47	4 19	10 6	Montauban. A.	6 39	1 43	7 45	St-Cirq, halte.	9 17	11 51	5 54	Saint-Géry.	9 25
				Parnac.	9 57	4 30	10 17	BORDEAUX.	10 40	0 05	»	Montbrun, hal.	9 33	12 9	6 15	Vers.	9 34
				Mercure.	10 9	4 43	10 29	TOULOUSE. A.	8 25	3 55	9 41	Cieurac.	9 29	12 18	6 24	Arcambal.	9 44
				CAHORS. — A.	10 25	5 1	10 47	Sept-Font.	9 42	12 30	6 36	Lamadelleine.	9 58	3 27	7 14	Capdenac, hal.	9 56
								CAHORS. — A.	9 51	12 37	6 43	CAPDENAC. A.	10 14	3 27	7 27	CAHORS. — A.	10 6

Cahors, le 30 Novembre.

Le spectacle sans précédent que donne la Chambre depuis l'ouverture de la session, a inspiré à quelques journaux les réflexions les plus mélancoliques.

Les choses en sont venues à ce point, dit M. Jules Roche, dans la *Revue française*, que l'intérêt vital de la République ne permet plus d'équivoques. Le pays ne voit pas encore les conséquences de la situation parlementaire et gouvernementale actuelle, parce qu'elles ne sont pas encore pleinement produites ; le jour vient à grand pas, où elles ne pourront manquer d'éclater brutalement à tous les yeux, au préjudice de tous les intérêts, et, ce jour-là, sa sévérité sera grande pour tous ceux qui lui auront caché la vérité sur ce qui se passe et ne se seront pas efforcés d'arrêter à temps la marche du mal.

La vérité, c'est qu'il n'y a pas de gouvernement ; et de là découlent toutes les fautes, tout le désordre dont le spectacle commence seulement à apparaître.

On dit qu'il n'y a pas de commission du budget, c'est vrai ; qu'il n'y a pas de budget, c'est vrai ; qu'il n'y a pas de majorité parlementaire, c'est vrai. Mais tout cela a une cause, et cette cause, c'est l'absence de gouvernement.

Et M. Roche, n'est pas le seul à déplorer ce lamentable état de choses. Le *Temps*, qui représente la même opinion, dit, sur ce ton solennel qu'il prend dans les circonstances les plus graves : « C'est la confusion des pouvoirs et des devoirs. »

M. Ranc, dans le *Matin*, M. Charles Laurent, dans le *Paris*, tiennent le même langage.

Ce n'est pas seulement la presse « opportuniste » qui s'exprime en termes désolés sur le gâchis parlementaire et gouvernemental qui a éclaté d'une façon aussi frappante. Chose curieuse, des radicaux comme MM. Henri Maret, Camille Pelletan, Sigismond Lacroix parlent dans le même sens :

Il n'y a pas de gouvernement, dit M. Camille Pelletan ; il n'y en a pas même l'apparence. Nous demandons — cela n'est pas excessif — qu'il y ait un gouvernement l'an prochain. La confusion est partout, ajoute le *Radical*. Ce n'est pas un drapeau, c'est une girouette qu'il faut placer sur le fronton de nos ministères.

Nous avons signalé, bien avant les journaux que nous citons, ce triste affaiblissement du gouvernement qui est aujourd'hui indéniable.

Nous avons eu l'occasion de le constater chaque fois qu'une grave question a été soulevée ; chaque fois que le ministère a dû prendre une résolution importante. Ce n'est pas seulement dans la discussion du budget que l'anarchie a été aussi évidente ; c'est dans toutes les discussions qui ont eu lieu à la Chambre. Dans les interpellations sur les grèves, le gouvernement a dû se contenter de l'ordre du jour pur et simple, pour ne pas être renversé.

Il a fallu en maintes circonstances toute la souplesse et l'habileté de M. de Freycinet, pour empêcher une crise ministérielle de se produire en dehors des débats parlementaires, en plein conseil des ministres.

Nous n'avons jamais pensé que des hommes d'opinions aussi opposées que le général Boulanger et M. Develle, M. Lockroy et M. Sarrien, M. Granet et M. Sadi-Carnot puissent figurer dans le même gouvernement. On a prétendu qu'un pareil ministère s'imposait au nom du principe « supérieur » de la « concentration républicaine ». Les faits démontrent depuis un an toute l'inanité de cette conception.

Nous ne sommes jamais fait d'illusions sur la Chambre actuelle, divisée en trois partis également impuissants : la droite anti-constitutionnelle, les opportunistes, qui

s'effacent de plus en plus devant les radicaux, l'extrême-gauche qui voit grandir son influence, à mesure que le gâchis s'accroît. Après les tristes débats qui viennent d'avoir lieu, nos espérances auraient été d'ailleurs singulièrement déçues.

Le jour viendra, croyons-nous, où les hommes de bons sens porteront leurs regards au delà des bancs occupés par les députés et parleront au public ailleurs qu'au Palais-Bourbon. C'est ce public-là, nous l'espérons, qui, au jour des élections générales, — et ce jour est peut-être plus près qu'on ne pense, — saura mettre fin au triste spectacle que nous donnent les députés d'aujourd'hui.

★★

La politique extérieure

Samedi, à la Chambre des députés, M. de Freycinet a été amené à s'expliquer sur la politique extérieure. Voici les parties essentielles de son discours :

« M. de Freycinet dit qu'une des principales préoccupations du gouvernement a été de maintenir la paix si nécessaire à l'œuvre de transformation d'un vieil établissement monarchique en République. Ce ne saurait être l'œuvre d'un jour. Il faut que les majorités de sentiment se changent en majorités de raison et de longues années sont nécessaires. Une guerre compromettrait ce mouvement de la façon la plus grave. »

La France doit conserver son rang de grande puissance en Europe. Elle a un rôle à jouer dans toutes les affaires internationales. Mais il faut savoir faire un choix entre celles qui n'ont qu'un intérêt général et celles où la solution touche directement aux intérêts vitaux du pays. Si l'on applique cette règle de conduite aux cas particuliers, on reconnaîtra que la question bulgare n'intéresse pas directement la France. Elle y a un intérêt général : la conservation de l'empire ottoman, l'équilibre des forces dans le bassin de la Méditerranée, mais elle n'a pas à intervenir dans les circonstances présentes.

XVI

WILHELMINE A DES SOUPÇONS

La fille de la marchande d'oranges ne tarda pas à rouvrir les yeux.

— Pardonnez-moi, dit-elle au peintre, ce moment de faiblesse, mais n'entendant prononcer ce nom de Marinette, je n'ai pas été maîtresse de mon émotion. Il me semble que je le connais, en effet, ce nom, et que je l'ai entendu souvent, autrefois.

Farandole ne cherchait pas à dissimuler son étonnement. Qu'est-ce que cela voulait dire ? Qu'était donc la fille du comte ? Pourquoi cette syncope causée par le nom de Marinette ?

Il y eut quelques minutes de silence embarrassé. La servante voyant sa jeune maîtresse revenue à elle, s'était éloignée. Le peintre et la jeune fille étaient de nouveau seuls.

— Et cette femme, cette Marinette, demanda l'ancienne Fleur-d'Oranger qu'est-elle devenue ?

— Oh ! son histoire est bien triste, mademoiselle.

— Racontez-la moi.

Farandole fit le récit qu'on lui demandait. Il narra avec feu, avec art, la façon dont Marinette avait perdu sa fille ; il essaya de peindre sa douleur. Il entra dans le détail des démarches qu'ils avaient faites ensemble pour la retrouver.

M^{lle} de Grüber l'écoutait en silence ; son cœur battait à se rompre. Est-ce que ce ne serait pas

son histoire à elle que l'on racontait là ? Est-ce que cette Marinette ne serait point la femme qui l'avait élevée, la femme à laquelle elle pensait toujours ? Sa mère, peut-être ?

— Il y a longtemps que ces événements se sont passés ? interrogea-t-elle fort intéressée.

— Un peu plus de dix ans.

— Et vous dites que l'homme qui a enlevé l'enfant était un Prussien ?

— Oui, mademoiselle.

— Il était bien le père de la jeune fille ?

— Marinette me l'a dit.

— Et elle, c'était la mère ?

— Oui, mademoiselle.

— Et pourquoi vivaient-ils séparés ? Pourquoi n'étaient-ils pas mariés ?

Farandole regarda Wilhelmine, fort embarrassé. L'interrogatoire devenait scabreux. Il était difficile de donner une explication à ce sujet à une jeune fille. Le peintre s'en tira en ne répondant pas.

— Vous savez le nom de cet homme, de ce Prussien ? reprit M^{lle} de Grüber.

— Oui, mademoiselle... Il se nommait le baron de Gerbach... C'était, m'a-t-on dit, un espion.

Baron de Gerbach ! Encore un nom qui rappelait quelque chose au souvenir de la fille de la marchande d'oranges. Elle l'avait certainement entendu prononcer autrefois. Mais où ? Quand ? Dans quelles circonstances ? Son père avait changé de nom et de titre aussitôt après la guerre. Elle était encore très jeune et tout ce qui s'était passé à ce moment n'était plus dans sa mémoire qu'à

Dans la question d'Égypte, au contraire, nous avons, outre l'intérêt général, des intérêts directs de premier ordre. L'Égypte est le point de jonction entre l'Europe, l'Afrique et l'Asie. Celui qui en serait maître serait maître, de la Méditerranée. On ne peut donc admettre qu'elle soit aux mains d'une grande puissance européenne. (Applaudissements à gauche et au centre). Mais ce danger n'est pas à craindre. Les Anglais ne sont allés en Égypte que pour y rétablir l'ordre matériel.

Le gouvernement français n'a pas formulé de mise en demeure, mais il a appelé l'attention de l'Angleterre sur la nécessité d'arriver à une solution pour l'isthme de Suez. Des négociations ont été engagées en vue d'une entente européenne et dans un terme peu éloigné on arrivera à une entente avec l'Angleterre, ou bien l'ensemble des puissances sera saisie de la question. Ainsi se concilieront nos intérêts avec les égards dus à une grande puissance à laquelle nous unit une vieille amitié.

On s'est attaché à suivre, en toute circonstance, une politique franche, loyale et désintéressée, et le gouvernement français a gagné ainsi l'estime et la confiance de toutes les puissances avec lesquelles nous sommes en contact. L'ère des acquisitions lointaines est close pour assez longtemps. Mais il serait impolitique de renoncer aux acquisitions déjà faites. Rien de moins, rien de plus. Il s'agit de régler cet héritage, de façon à le transmettre dans les meilleures conditions. Cette politique de prudence et de fermeté aura certainement l'approbation du pays. (Applaudissements).

La presse anglaise.

Le *Pall Mall Gazette*, parlant du discours de M. de Freycinet dit : « Il en ressort que l'Angleterre se trouve seule en face de la question égyptienne et qu'elle est prévenue que l'annexion de l'Égypte signifierait guerre avec la France. »

« Nous sommes très disposés à discuter la question de l'avenir de l'Égypte et à désavouer de nouveau toute intention d'annexion. Mais si M. de Freycinet veut dire que l'heure est venue de renoncer à notre légitime prépondérance basée sur les sacrifices faits depuis quatre ans et sur la prédominance reconnue de nos intérêts dans la route du Canal de Suez, il faut lui déclarer respectueusement que sa montre retarde. »

État de souvenirs confus, incomplets, à demi oubliés.

Farandole, qui était à cent lieues de se douter qu'il avait devant lui la fille de Marinette, se demandait vainement quel intérêt poussait la fille du comte de Grüber à connaître cette histoire. Peut-être avait-elle entendu parler du père, du baron de Gerbach... Elle était Prussienne aussi... Cela n'avait rien d'in vraisemblable... Peut-être allait-elle lui donner sur le baron un renseignement précieux qui l'aiderait à le retrouver.

Quand à Wilhelmine, chaque parole du peintre semblait faire tomber une écaïlle de ses yeux, remuer quelque chose dans son âme. Marinette ! Baron de Gerbach ! Ces noms sonnaient dans son souvenir. Elle s'intéressait à la pauvre mère de la petite Fleur-d'Oranger, à ses malheurs, d'une façon qui n'était pas naturelle, avec une ardeur qu'elle n'osait pas s'avouer à elle-même.

Le peintre, qui songeait toujours aux démarches qu'il avait promises à Marinette de faire et qui voyait dans sa conversation avec la fille du comte de Grüber une occasion inespérée d'apprendre quelque chose, interrogea Wilhelmine à son tour.

— Mademoiselle, dit-il, connaît-elle ce baron de Gerbach ?

— Il me semble, répondit Wilhelmine, que ce nom ne m'est pas inconnu. Je l'ai entendu prononcer. Je m'en assurerai en le demandant à mon père.

— Mademoiselle me permettra-t-elle de venir chercher le résultat de son information ?

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

63

FARANDOLE

PAR JULES DE GASTYNE

TROISIÈME PARTIE

Les reptiles mordent

XV

OU FARANDOLE EST FORTEMENT AHURI

- Elle vendait des oranges ?
- Oui, fit le peintre absorbé.
- Dans une petite charrette ?
- Dans une petite charrette...
- Et on la nommait ? interrogea M^{lle} de Grüber, toute frémissante et qui avait peine à cacher le trouble qui l'agitait.

— Marinette, répliqua Farandole. La jeune fille poussa un cri. Elle était devenue livide.

— Marinette ! balbutia-t-elle d'une voix à peine intelligible.

Puis elle chancela, et le peintre n'eut que le temps de la recevoir dans ses bras pour l'empêcher de tomber.

La servante était accourue et avait déposé sa jeune maîtresse sur le canapé où avait été étendu le blessé.

Farandole se tenait à côté, tout hébété, tout ahuri de l'effet produit par le nom qu'il venait de prononcer.

Le *Globe* dit que la seule réponse possible à faire à la mise en demeure indirecte d'évacuer l'Egypte adressée par M. de Freycinet à l'Angleterre, est celle-ci : « Nous y sommes, nous y restons, jusqu'au jour où nous aurons pleinement atteint notre but. »

INFORMATIONS

Election législative des Hautes-Alpes. — Résultat général : M. Grimaud, libéral, 13,088 voix, élu. M. Euzière, radical, 10,629 voix.

Bataille de socialistes. — Des anarchistes se sont introduits, dimanche, dans la salle du Tivoli-Vauxhall, à Paris, où avait lieu une réunion de l'Alliance républicaine. Il y a eu bataille à coup de canne plombée. On compterait une douzaine de blessés.

Voici quelques détails sur l'échauffourée : M. Tolain, sénateur, devait prendre le premier la parole, pour rendre compte de son mandat et traiter à fond la question sociale.

La salle, houleuse dès le début de la séance, laissait prévoir quelques troubles et même un conflit. Un grand nombre d'anarchistes s'étaient introduits dans l'enceinte, séparément et à l'aide de fausses cartes d'entrée.

Un d'eux afficha au coin de la salle le numéro du *Cri du Peuple* paru le matin. On protesta parmi les organisateurs, et l'anarchiste hurla qu'il voulait développer à la tribune le contenu du journal qu'il avait ainsi affiché.

On se jette sur les anarchistes qui, eux, montent à l'assaut de la tribune. De formidables bousculades ont lieu; vingt, trente, quarante individus tombent pêle-mêle, la figure ensanglantée.

Cette bagarre a duré une heure au moins, et n'a pris fin que lorsque la police intervenant, fit évacuer la salle, tout en procédant à une quinzaine d'arrestations.

Il y avait au moins le même nombre de blessés des deux côtés, dont quelques-uns très grièvement, entr'autres M. Sylvestre, un des organisateurs de la réunion.

Assistaient à la réunion et avaient pris place sur l'estrade : MM. Tolain, Ballue, Lyonnais, Mathé, de Sals, Armengaud, Frère, Leven, etc., tous appartenant au Sénat, à la Chambre ou au Conseil municipal.

Dans la rue, il y avait une animation extraordinaire, dans laquelle des coups se sont encore échangés.

Mesures contre les socialistes étrangers. — D'après le *Petit Journal*, la direction de la sûreté générale songerait à prendre des arrêtés d'expulsion contre certains socialistes italiens dont la présence est signalée à Lyon, à Saint-Etienne, dans le Gard et à Paris, et semblent avoir pour mission de faire une active propagande révolutionnaire.

Grave nouvelle de Madagascar. — La *Lanterne* prétend que M. de Freycinet a reçu une dépêche très alarmante de M. Le Myre de Villers, notre résident à Madagascar, qui réclame l'envoi immédiat de troupes.

D'autre part, des télégrammes privés reçus de Londres et de Madagascar, annoncent que les relations des Hovas avec les Français sont peu cordiales.

Le général de Willongby aurait adressé à M. de Freycinet une protestation énergique contre l'atti-

tude de M. Le Myre de Villers qui manifesterait des dispositions à intervenir dans l'administration intérieure de Madagascar.

La santé de l'empereur Guillaume. — L'empereur d'Allemagne, dit le *Figaro*, a de nouveau été fort souffrant la semaine dernière. Il avait été atteint d'un très fort rhume qui, sans être dangereux en lui-même, avait fort affaibli le souverain qui est aujourd'hui complètement rétabli. Cependant, il lui a fallu obéir aux prescriptions des médecins et renoncer aux audiences consécutives qu'il avait l'habitude de donner. A l'avenir, les audiences ne dureront au plus qu'un quart d'heure et seront suivies d'un repos d'une demi-heure. En outre, l'empereur ne recevra plus les délégations militaires debout, mais assis. L'impératrice est tenue deux fois par jour, par dépêche, au courant de la santé de l'empereur.

Les faux timbres-postes. — L'administration des postes avait remarqué depuis quelque temps que de faux timbres-poste de 15 centimes, d'une fabrication autre que celle découverte récemment à St-Etienne et à Chalon-sur-Saône, étaient mis en circulation à Paris.

Ces timbres portaient aux quatre angles des irrégularités qui indiquaient que les falsificateurs devaient trouver un à un les périmètres de chaque rectangle.

Le service de la sûreté organisa une surveillance qui n'amena aucun résultat.

Il y a quelques jours, un nommé Lacaze, se disant employé de commerce, se présenta à l'administration générale des postes et avoua qu'on lui avait proposé de faire partie de la bande des falsificateurs, mais qu'il avait refusé, un peu tardivement, il est vrai, de continuer à être complice.

Lacaze désigna les deux principaux émetteurs, les nommés Léon Cabaret et Louis Domergue, plombiers, demeurant rue Ernestine, 6.

Ces deux individus furent arrêtés au moment où ils sortaient d'un bureau de tabac où ils avaient tenté de négocier leurs timbres.

M. Hubert, juge d'instruction, ordonna de faire une perquisition aux domiciles des deux falsificateurs chez lesquels on trouva une grande quantité de faux timbres-poste et plusieurs lettres adressées par deux autres affiliés de la bande. Ces deux derniers requèrent, quelques heures après, la visite de la police qui saisit tout le matériel de fabrication.

Les jeûneurs. — L'explorateur italien Succi avait convoqué dimanche, dans un grand local de la rue Le Peletier, 6, à Paris, les médecins qui voudraient faire partie de son comité de surveillance, ayant l'intention de commencer lundi son expérience de jeûne de trente jours.

Un comité médical avait déjà été constitué, composé d'une vingtaine de membres, pour la plupart jeunes docteurs, que l'expérience du jeûneur italien semblait intéresser.

M. Succi n'assistait point à cette réunion. Le docteur Borghini, de Milan, qui l'accompagnait à Paris, était présent et a exposé en quelques mots de quelle façon se ferait l'expérience, dans ce même local de la rue Le Peletier, dont l'ameublement est des plus simples : une table, un petit lit de fer, une balance et un porte-manteau.

L'un des assistants, M. le comte de Lagrange, a demandé au représentant de M. Succi si le jeûneur était disposé à tenter son expérience de concert avec une autre personne qui absorberait

la fameuse liqueur dont il a le secret.

M. de Lagrange a fait ressortir l'importance qu'aurait, non seulement pour la science, mais pour l'usage pratique, cette double expérience.

Son idée a été partagée par la plupart des médecins présents, qui ont, pour ainsi dire, exigé comme condition *sine quâ non* de leur acceptation de faire partie du comité médical, l'exécution de cette double expérience.

Le docteur Borghini a répondu que pareille offre avait déjà été faite à M. Succi, qu'il l'avait déclinée, et qu'il n'avait aucune raison de revenir aujourd'hui sur sa détermination. Le médecin milanais a ajouté que les vertus de la liqueur de Succi pouvaient fort bien convenir à son tempérament particulier sans qu'elles pussent être utilisées avec le même succès par une autre personne et a offert au nom de son client, de faire concurrentement l'expérience du jeûne par la liqueur sur Succi et sur des animaux.

Après une longue discussion, les membres du comité médical ont rédigé le procès-verbal suivant :

« Le comité médical, réuni le 26 novembre 1886, pour surveiller le jeûne de M. Succi, décide à la majorité de 14 voix sur 17 votants, de ne procéder à l'expérience qu'à la condition expresse et *sine quâ non* de faire l'expérience comparative sur un second jeûneur qui serait placé dans les mêmes conditions que M. Succi, lequel s'engagerait à remettre sous pli cacheté, à l'Académie de médecine, la formule de sa liqueur.

« Ces conditions n'ayant pas été acceptées par M. Succi, le comité médical, déclinant toute responsabilité, s'est dissous. »

Ont signé :
D^s Ballue, président ; Gauthier, Camps, Vaelder, A. Klein, Roseblith, Macquet, Fèvre, Bonoyer, Emile Dubois, Olaya, Nitot, Bérrillon, Maron, secrétaire.

Ce procès-verbal met fin, pour le moment du moins, à l'expérience du jeûneur italien.

Le jeûneur Merlati entre dans son 33^e jour de jeûne. Suivant les constatations des médecins, son état commence à donner quelques inquiétudes. Le liquide sanguin menace de se décomposer; en outre, la résistance organique de l'estomac est parvenue à son dernier degré. Toutefois, malgré les conseils des médecins, Merlati s'obstine à vouloir continuer son expérience jusqu'au cinquantième jour.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

M. le Préfet à l'hospice de Cahors. — Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, M. L. Paysant, préfet du Lot, accompagné de M. l'inspecteur de l'assistance publique, a visité l'hospice de notre ville. Il a été reçu par M. le maire, président de la commission administrative, M. l'économiste et M^{me} la supérieure.

M. le préfet a été frappé de la bonne tenue de notre établissement hospitalier et, à maintes reprises, il en a témoigné sa satisfaction aux personnes qui l'entouraient.

Parmi les pensionnaires de l'hospice, pour chacun desquels il a su trouver de bonnes paroles, M. Paysant a notamment promis de s'intéresser à cet imprudent ménétrier qui vient d'être

Wilhelmine le retint par de nouvelles demandes.

— Ainsi cette malheureuse, dit-elle, est maintenant enfermée à la Salpêtrière ?

— Oui, mademoiselle.

— Avec les folles ? Quelle terrible existence ! Comme elle doit souffrir ! Et cependant elle a dû protester, se défendre.

Farandole secoua la tête.

— On n'a cru à aucune de ses paroles.

— Si c'est vrai pourtant, si c'est sa fille qu'elle a vue ! Il y a de quoi la rendre folle réellement.

— En effet.

— D'autant plus qu'on lui enlève ainsi tout espoir de la chercher, de la revoir.

— C'est ce qui lui est le plus sensible !

— Pauvre femme ! Vous l'avez vue là-bas ?

— Pas encore, mademoiselle, mais je compte y aller demain, qui est dimanche.

— Demandez-lui des renseignements nouveaux, des détails plus complets, fit Wilhelmine, qui avait peine à cacher le tremblement nerveux qui la secouait, et si je puis vous être utile, comptez que je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir.

— Je vous remercie pour elle, mademoiselle, répondit Farandole, et je lui ferai part de l'intérêt que vous lui portez sans la connaître.

— Oui, parlez-lui de moi, fit vivement la jeune fille. Et si je puis un jour aller la

amputé des deux mains, à la suite de l'accident de Cessac, que nous avons raconté.

En se retirant, M. le préfet a fait faire une distribution de gâteaux aux pauvres petits orphelins, qui ne se seront pas trouvés souvenant à pareille fête.

Hospice de Cahors. — La sœur Antoinette, religieuse des filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, est morte le 26 novembre, à l'âge de 38 ans.

La sœur Antoinette, était depuis 18 ans, la servante des pauvres, des orphelins, des malades et des infirmes.

M. le Maire, les administrateurs de l'hospice et un grand nombre de personnes de la ville, avec les délégations de tous les convents assistaient aux obsèques.

Nous nous associons aux justes réflexions de deux de nos confrères. Le *Réveil* et le *Republicain*, sur le manque d'éclairage de l'avenue de la Gare et sur le défaut d'alignement des constructions nouvelles dans ce même quartier de la Gare, qui sera dans quelques années la ville nouvelle.

Nous lisons dans le *Réveil* :
L'autre soir, je fus obligé d'aller à la Gare; je m'en allais tranquillement, déplorant la rareté des becs de gaz qui m'empêchait de voir les flaques d'eau, où je pataugeais pitoyablement. Mais je n'avais pas fini de maugréer : étant arrivé plus bas, à l'avenue de la Gare, je constatai l'absence complète de lumière; pas un seul verger; rien que

« L'obscurité clarté qui tombe des étoiles »
et qui ce soir-là, faisait aussi défaut. Cet endroit est un véritable coupe-gorge. Ne serait-il pas possible d'éclairer cette avenue, assez passagère pour qu'on se mette un peu en frais pour elle ? On éviterait ainsi certains accidents, comme celui qui a failli arriver dernièrement.

Nous lisons dans le *Republicain* :
Une ville nouvelle se bâtit chaque jour aux abords de la gare dans la rivière du Pal; mais c'est la fantaisie la plus désordonnée qui préside aux constructions. Chacun plante sa maison où il lui plaît et comme il lui plaît sans souci d'un plan quelconque d'alignement ou de nivellement.

La légende raconte que Dieu descendit un jour du ciel avec un sac plein de pierres à distribuer équitablement sur toutes les vallées du monde, mais le sac creva sur les plaines d'Aujols. De là vient l'aspect rocailleux de cette commune.

Aux abords de la gare de Cahors, les maisons ont été semées avec le même sans-gêne. Il eût été pourtant facile de régulariser cet état de choses et il est encore temps de conjurer un mal qui, si on n'y prenait garde, pourrait coûter cher à la ville le jour où l'on voudra améliorer les voies d'accès qui conduiront à la gare du chemin de fer.

Nous sommes trop opportunistes pour vouloir du soir au lendemain, transformer tout un quartier; mais pourquoi n'oserions-nous pas prévoir, faisons dresser par l'architecte de la ville, un plan idéal des voies à construire pour mettre la gare en relation avec les différents quartiers et lorsque ce plan aura été adopté, mettons les propriétaires riverains en demeure de s'y conformer. Petit à petit, à mesure que les ressources de notre budget le permettront, nous réaliserons une partie de ce plan et nous doterons la ville de voies présentables.

— Vous, mademoiselle ? se récria Farandole.

— Moi, répliqua la jeune fille.

— Décidément, pensa-t-il, il y a quelque chose... Ce trouble n'est pas dû seulement à la narration de l'histoire de Marinette, toute triste qu'elle soit. M^{lle} de Grüber doit en savoir plus long sur le ravisseur de Fleur-d'Oranger qu'elle ne veut le laisser paraître... et si elle consent réellement à m'aider, comme elle l'affirme, nous toucherons bientôt au but.

Telles étaient les réflexions que se faisait le peintre, pendant que Wilhelmine était envahie par l'idée que cette folle, enfermée à la Salpêtrière, l'avait été à cause d'elle, était sa mère, et que le misérable qui l'avait fait séquestrer n'était autre que le comte de Grüber, son père... Pour quel motif ? Dans quel but avait-il commis ce crime affreux ? Puis, il avait donc changé de nom ? C'est ce que la jeune fille ne s'expliquait pas...

Néanmoins elle était dans un état d'émotion effrayant, toute vibrante, les nerfs tendus à se rompre... Oh ! si c'était cela ! si c'était ce qu'elle pensait !...

Elle allait interroger de nouveau Farandole, se faire donner d'autres détails, se faire répéter les cris de douleur poussés par la pauvre femme qui peut-être avait souffert à cause d'elle, quand la parole s'arrêta sur ses lèvres.

La porte venait de s'ouvrir brusquement et le comte parut sur le seuil.

(A suivre).

— Certainement.
— C'est une bonne œuvre à faire que de travailler à la délivrance de cette malheureuse.
— A sa délivrance ? demanda la jeune fille surprise. Elle est donc prisonnière ? Elle n'est donc pas libre ?
— Non, répliqua Farandole. La fin de l'histoire que vous ne connaissez pas, est plus triste encore, si c'est possible, que le commencement. Marinette a été enfermée à la Salpêtrière comme folle.
— Comment folle ? s'écria Wilhelmine, le cœur serré.
— Oui, mademoiselle.
— Et elle ne l'est pas ?
— J'en suis persuadé.
— Oh ! c'est épouvantable ! Comment cela a-t-il pu se faire ?
Farandole raconta la scène qui s'était passée devant les Variétés.
M^{lle} de Grüber était devenue d'une pâleur extrême. Son cœur battait à se rompre.
Cette scène, elle se la rappelait ! Elle y avait assisté ! Elle avait entendu ce cri : Ma fille ! ma fille ! qui l'avait tant remuée. Décidément, cela devenait extraordinaire ! Il n'y avait plus que le nom de son père qui la déroutait encore.
— Et vous dites que cette malheureuse demanda-t-elle au peintre, est persuadée d'avoir vu sa fille ?
— Elle l'affirme.
— Avec le père ?
— Avec le père.
— Dans une voiture ?

— Dans une voiture.
— Et c'est pour cela qu'on l'a arrêtée, enfermée ?
— Oui, mademoiselle.
— Mais comment est-ce possible ?
— On l'a crue folle sans doute. Le père, qui a sans doute intérêt à ce qu'elle ne retrouve pas sa fille, l'aura dénoncée; et, comme il est riche, puisqu'il a une voiture, on aura ajouté d'autant plus rapidement foi à ses paroles que la pauvre Marinette passait déjà pour n'avoir pas le cerveau bien solide, et que son récit paraissait plus invraisemblable.
— C'est odieux ! murmura M^{lle} de Grüber.
— Hélas ! fit Farandole, cela arrive souvent.
La jeune fille était dans un état d'agitation impossible à décrire. Des frissons glacés passaient par toute sa chair. Si c'était elle la fille de la marchande d'oranges ! si c'était son père !... Elle n'osait pas s'arrêter à cette pensée, ce serait trop horrible ! Cet homme n'était pas si infâme ! Cependant c'était étrange, tout ce que ce peintre lui racontait là. C'était extraordinaire comme elle en était remuée ! Les cris de douleur, les larmes de Marinette avaient eu comme un contrecoup dans son cœur. Il était évident que cela n'était pas naturel ; que cette femme si malheureuse la touchait de près, par quelque lien mystérieux. Oh ! ce qu'elle eût donné pour la voir, l'entretenir, ne fût-ce qu'une minute ! pour savoir, enfin !
Le peintre la regardait, sans deviner le travail qui se faisait en elle, tout étonné de cette émotion qu'il lisait sur ses traits.
Il allait prendre congé, se retirer, quand

Il est facile de déterminer d'avance la direction de ces grandes artères. D'abord, une rue mettant en communication par la Chartreuse, le centre de la ville, avec la nouvelle gare, puis la rue de la Banque prolongée dans la direction de la porte de sortie des voyageurs, en 3^e lieu, une rampe qui conduira par la rue des Cadourques, au quartier des Augustins, enfin l'amélioration de la rue des casernes, qui reliera le faubourg Labarre à la gare. Ce ne sont là que des indications, mais il est temps d'y songer, sinon, le mal s'aggravera, et, lorsqu'il faudra donner le coup de pioche, on se trouvera en face d'immeubles déjà construits, dont l'expropriation coûtera fort cher aux contribuables.

Lycée de Cahors. — M. Barthère, aspirant répétiteur au Lycée de Cahors, est nommé pour les années scolaires 1886-1887 et 1887-1888, maître auxiliaire au Lycée de Toulouse.

M. Fournier, professeur de cinquième au Lycée de Clermont, est nommé censeur des études au Lycée de Cahors, en remplacement de M. Miquel, appelé à d'autres fonctions.

Contributions indirectes. — Par décision de M. le conseiller d'Etat, directeur général des contributions indirectes, M. Pronieras surnoméraire du service actif dans le département du Lot, a été nommé commis de 2^e classe, dans le département de la Seine.

Un Testament. — M. Bourdon, professeur honoraire de l'Université, décédé le 21 novembre courant, a laissé, par testament à la ville de Cahors, une somme de 4,000 fr. destinée à payer les frais d'impression de deux importants manuscrits qu'il donne également à la ville.

Ces deux manuscrits, contiennent le texte revu, une traduction mot à mot et une traduction en français des œuvres complètes d'Eschyle et de Sophocle. M. Bourdon, helléniste distingué, a consacré de longues années à ce travail considérable.

Dans le cas où cette somme ne serait pas suffisante pour payer les frais d'impression, le testateur désire que la somme soit passée à intérêts capitalisés jusqu'au moment où il sera possible de faire face à tous les frais.

Le produit de la vente des volumes doit être affecté aux pauvres de l'hospice de Cahors.

Acte de probité. — M. Belbeder, adjudant sous-officier au 7^e de ligne, ayant trouvé sur la voie publique une montre en or, s'est empressé de déposer sa trouvaille au bureau du commissaire de police.

Election des Instituteurs et Institutrices au Conseil départemental

Voici la liste des instituteurs et institutrices laïques, en exercice, éligibles comme membres au Conseil départemental.

Arrondissement de Cahors

- MM. Marlas, à Cahors.
- Bertal, id.
- Planchou, à l'Ecole annexe de Cahors.
- Aillot, à Luzesh.
- Blanié à Castelnau.
- Frayssi, à Montcuq.
- Barriéty, à Catus.

Arrondissement de Figeac

- MM. Ganes, à Figeac.
- Vidal, à Bagnac.

Arrondissement de Gourdon

- MM. Linon, à Gourdon.
- Cavalié, à Souillac.
- Caussanel, à Martel.
- Socirat, à Cahors.
- M^{lle} Bourseul, à Cahors.
- M^{lle} Bousquet, à St-Céré.
- M^{lle} Reynes, à Souillac.

Au point de vue pédagogique, cette liste ne comprend que des maîtres d'élite, sans exception.

Académie française. — Un prix de mille francs a été accordé à M. Léopold Limayrac, pour son *étude sur le moyen-âge*.

Médaille d'honneur. — Une médaille d'argent de 2^e classe a été décernée à M. Jean Balmes, batelier à Cahors, pour actes de courage et de dévouement.

Perception. — M. Simon, percepteur à La Roche-Chalais (Dordogne), est nommé à Salviac (Lot).

Nouvelles militaires. — M. Delmas, sous-lieutenant, porte-drapeau du 7^e régiment d'infanterie, est relevé de ses fonctions spéciales et placé d'office dans une compagnie du 140^e régiment de même arme, pour y occuper l'emploi laissé vacant par M. Valot, nommé porte-drapeau.

La Ste-Cécile. — La société *Les Enfants de Cahors* s'est réunie dimanche, en un banquet fraternel, à l'Hôtel des Ambassadeurs. Le repas a été fort bien servi et égayé par des

toasts nombreux, des chansons et des romances fort bien interprétées.

La Société a été reçue ensuite au Cercle républicain par son président, M. Talou, qui a bu à son avenir et à sa prospérité.

En somme, fête charmante à laquelle a présidé l'harmonie la plus parfaite et dont *Les Enfants de Cahors* garderont le souvenir.

Concours régionaux. — Le ministre de l'agriculture vient de déterminer les six régions culturelles entre lesquelles vont être répartis les départements pour les concours régionaux de 1887.

Le concours de la cinquième circonscription aura lieu, du 11 au 19 juin, à Tulle. Il réunira les produits des départements du Lot, du Tarn, de l'Aveyron et du Tarn-et-Garonne.

Gourdon. — La foire dite de la *Sainte-Catherine*, malgré sa coïncidence avec celle de Cazals, a été remarquablement belle, grâce au beau temps qui l'a favorisée. Nos divers foirails étaient bien approvisionnés et de nombreuses ventes ont été effectuées sur les bœufs gras.

Les porcs, en très grand nombre sur le marché, se sont vendus de 42 à 46 fr. les 50 kilogr.; la truffe valait de 3 à 4 fr le kilogr.; les foies gras se vendaient de 4 à 5 fr. le kilogr.

Les noix apportées en grande quantité sur notre place, ont été livrées à 7 et 8 fr. le sac.

Bibliographie

La Comédie de Molière : L'Auteur et le Milieu, par G. LARROUMET, maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris.

Bien d'autres, plus dignes peut-être, Racine et Corneille, pour ne citer que ceux-là, ont à peine réussi à calmer la critique moderne et ses excessives sévérités; le plus grand de tous, Bossuet, est presque oublié, et l'on fait de Pascal une arme de polémique et de guerre: un seul de nos vieux classiques, Molière, a le don d'occuper encore notre admiration, moins peut-être par sa valeur propre, qui certes est grande, que par le bruit même que, depuis bientôt trente-six ans, on a commencé de faire autour de son nom. La légende s'est emparée de lui, et aujourd'hui le voilà presque passé dieu, avec « sa religion constituée, son culte, sa liturgie, son langage hiératique, son temple et ses prêtres surtout, prêtres bruyants s'il en fut, et qui ont affirmé leur prétention d'élever la moindre déconvenue sur Molière à la proportion d'un événement national ». Les raisons de cet engouement, on ne les verrait guère tout d'abord, si l'on demeurait fixé au point de vue littéraire. « Molière pense bien, mais il écrit souvent mal » et l'on sait les autres jugements classiques, assez pour que nous n'ayons pas à les rapporter ici. Il est, sans conteste, notre plus grand comique; mais enfin, comme nous le disions plus haut, Corneille et Racine ont bien leur prix.

Tout récemment, M. Brunetière se posait cette question: Pour quelle part le *Tartuffe* entre-t-il dans l'admiration de Molière? et il semble qu'il n'eût pas tout à fait tort de le demander. Il y a cependant d'autres causes, et celles-ci plus humaines, au culte de Molière.

Nous connaissons bien les autres classiques; leur vie, leur façon d'être, leurs habitudes et leurs traits même nous sont familiers, si bien que nous entrons dans leur intimité de plein pied pour ainsi dire. Il y a au contraire des « points obscurs » dans la vie de Molière; on peut discuter sur l'authenticité de ses autographes — nous en avons à peine six et le plus long a peut-être huit lignes — enfin, et M. Larroumet l'a prouvé, — c'est tout au plus si nous avons deux portraits certains du grand comique. Ajoutez que les écrivains du temps sont absolument muets sur un très grand nombre de questions qu'il nous importerait de connaître; les biographes autorisés, les Donneau de Visé, les Lagrange, les Baillet, les Perrault ne nous donnent que des biographies fort courtes, fort sèches, et, pour notre curiosité extrême, fort incomplètes. Les autres, les anecdotes suspects, tels que Grimarest, les cancaniers comme Tallemant des Réaux, ou Trallage, encombrent son histoire de papotages et de racontars en l'air qu'il faut pourtant que l'on discute; que dire enfin des ennemis, de Monfleury, par exemple, et de ce pamphlet odieux: « La fameuse Comédienne »?

Aussi la curiosité est-elle en éveil; de toutes parts on cherche, et les détails les plus infimes, les plus suspects même, sont relevés avec un soin jaloux. On aime bien ne rien laisser perdre de ce qui a coûté beaucoup de peine; or, il faut de longues recherches pour trouver des actes notariés au fond des études de notaire, et de la patience pour relever au fond des cartons, si mal en ordre quelquefois, de nos préfectures méridionales, la trace incontestable que Molière a passé par telle ville. Peu à peu les documents s'entassent, les hypothèses aussi; et c'est un fatras bien difficile à démêler que ces renseignements d'une valeur fort diverse et que les chercheurs mettent tous au même plan.

Ce fouillis, M. Brunetière, dans un article sur Molière qui n'a pas vieilli, l'avait une première fois débrouillé en 1877, mais il s'en était tenu au seul Molière, et ce n'est pas un mince mérite à M. Larroumet, d'avoir, dans une série d'études — six en tout — condensé et mis au net, en des pages qui se lisent avec un vif agrément, tout ce que ce labour affreux a mis au jour, sur tout ceux qui, de près ou de loin, ont tenu au poète.

Il fallait des qualités de premier ordre. Et d'abord une critique exacte des sources. A ce point de vue, nous ne connaissons guère de travail plus sérieux, plus solide que celui qui termine le volume, appendice qui, à lui seul, ferait la fortune d'un autre livre: « Les Historiens de Molière ». C'est une appréciation constamment juste de tous ceux qui, depuis le XVII^e siècle, ont apporté quelque chose à l'avenir commun sur le sujet, et du degré de foi qu'il faut ajouter à leur dire. On sent là, à ce travail minutieux, le « consciencieux biographe de Mariyau » comme on le lui disait au lendemain de sa thèse, mais avec je ne sais quoi de plus souple, de plus dégagé.

Il y fallait une érudition étendue; et l'étude sur le Père de Molière est, à ce point de vue, parfaite. M. Larroumet y coordonne des matériaux épars; plus peut-être encore que dans les deux qui suivent, la mise en œuvre est faite de main d'artiste; il faut voir comme de vieux inventaires, lentement, patiemment, il fait saillir la tête du vieux Poquelin, bourgeois grippe-sou; Harpagon au début, furieux peut-être plus encore de ce que son fils ait pris une carrière de « meurt de faim » que de le voir se donner en spectacle, riche un moment, puis se ruinant en affaires véreuses et qui eût fini dans la misère si ce fils ne fût venu à son aide.

Nous arrivons aux deux chapitres qui, pour beaucoup de Moliéristes, ont déjà fait la fortune du livre, alors qu'il paraissait encore dans la *Revue des Deux-Mondes*: les Etudes sur Madeleine Bejart et Armande, la femme de Molière. On sait que c'est sur ces deux femmes qu'a surtout porté la légende. Molière aurait été l'amant de Madeleine, lors de son voyage en Languedoc, et plus tard il aurait épousé la fille de son ancienne maîtresse, conçue à peu près à l'époque où Molière en était amoureux. On a des documents authentiques cependant. Un acte de naissance fait d'Armande la sœur et non la fille de Madeleine; mais il n'importe, et sur la foi d'un cancan, et plus tard d'une délation d'ennemi, on discute l'acte et on y veut voir un faux. Nous ne résumerons pas ici M. Larroumet et pour cause: son chapitre est celui où les arguments sont le plus serrés, le plus nets, et sa discussion serait à citer tout entière. Si, grâce à lui, nous en avions fini avec cette légende honteuse à tous les points de vue pour l'homme honnête que fut Molière, et à laquelle vraiment on fait trop d'honneur, nous serions fort aises. En tout cas, il aura certainement contribué à éclairer bien des convictions.

(A suivre). CH. CODORNIU.

CHRONIQUE THÉÂTRALE

Madame, Si vous aviez été à Cahors la semaine dernière, vous auriez vu écrit avec de grosses lettres, sur des affiches vertes: *Gillette de Narbonne*, opéra comique etc., et, pour sûr, vous m'auriez demandé de vous conduire entendre cette pièce qui vous fit tant rire, l'an passé. J'aurais cédé à votre désir, comme d'habitude, et la baignoire n° 3 aurait été embaumée de l'enivrant parfum de ma Reine chérie.

Quelle déception vous eût été réservée, cependant; je pensais à la petite moue que vous auriez faite lorsque le régisseur est venu annoncer qu'à cause d'une indisposition de M^{me} Deslaurent, on représenterait la *Mascotte* et non *Gillette de Narbonne*.

La *Mascotte* est pourtant un bel opéra, et l'introduction seule, exécutée avec talent par un orchestre choisi, vous eût déridé complètement. Voici le sujet de la pièce:

Le fermier Rocco est tout triste, tandis qu'on chante, qu'on danse et qu'on rit autour de lui: il a la *guigne*; rien ne lui réussit. Son frère, au contraire, à tous les bonheurs et tout prospère chez lui, parce que Bettina, sa gardeuse de dindons, est une mascotte. Et vous savez, si vous ne l'avez déjà appris, Madame, qu'une mascotte a le don de faire pleuvoir sur ceux qui la possèdent toutes les chances désirables. Pour rester mascotte (article 3 d'un traité sur la matière), il faut conserver sa robe d'innocence.

L'heureux fermier, compatissant aux malheurs de son frère, lui envoie Bettina, et aussitôt son procès est gagné, sa vache est retrouvée et son tailleur lui livre, sans argent, un bel habit tout neuf, qu'il lui avait d'abord refusé. Mais Laurent XVII, prince de Piombino, qui a la guigne, lui aussi, et qui est instruit de la présence de la mascotte, l'emmène à la cour — une guigne roturière ne doit-elle pas céder le pas à une guigne royale — et fait Rocco grand chambellan.

La seule affaire est de prévenir tout délit contraire aux prescriptions de l'article 3 précité. Dans ce but, Laurent XVII conçoit l'idée de donner sa fille, Fiametta, à Pippo, l'amoureux de sa mascotte, évincant ainsi un prince voisin, Vitellini, qui lui déclare la guerre. Lui-même songe à épouser la gardeuse de dindons, créée comtesse de Panada, ne voulant confier à personne le soin de veiller de près sur son trésor. Ces projets ne sont pas du goût de Pippo, pas plus que de Bettina, qui se sauvent du palais et passent dans le camp ennemi. Comme conséquence, le prince de Piombino est battu, détroné, et obligé de s'enfuir, sous un déguisement, avec sa fille et son chambellan. Il tombe, sans le vouloir, au milieu de l'armée victorieuse, est reconnu et obtient le pardon de son vainqueur qui épouse Fiametta, tandis que, de son côté, Pippo devient l'heureux mari de sa petite Bettina.

Je n'ai pas eu la prétention de vous faire connaître la *Mascotte* dans ce résumé succinct, fait tout exprès pour vous, Madame, et c'est peut-être là son seul mérite. Je suis d'avis qu'il faut voir jouer la pièce pour se faire une idée exacte de ce qu'elle a d'attrayant; il est utile d'enten-

dre les jeux des mots, aussi inattendus que *renversants*, dont elle est assainonnée. N'allez pas prendre peur, cependant; n'étaient renversés que ceux qui le voulaient bien, et d'ailleurs si vous aviez voulu... votre tête un peu folle eût été, pour l'épaule de votre ami, un bien léger fardeau.

Je ne dis pas que vous n'auriez pas été un peu choquée des charges extravagantes de gestes et de physionomie de MM. Marcos et Roche, dans les rôles de Rocco et de Laurent XVII, mais vous auriez ri quand même, j'en suis sûr. Vous auriez été peut-être un peu jalouse de l'attention, au moins bienveillante, que je prêtai à M^{me} Molka; mais est-ce ma faute si elle était ravissante dans son costume de comtesse de Panada? Quel dommage qu'un petit défaut de langue nous empêche de toujours bien la comprendre! Son Pippo (M. Dalbressan), n'était pas moins beau garçon; sa voix soulevait les applaudissements de toute la salle. Ils ont tous deux bien gentiment exécuté le duo: *Je sens lorsque je t'aperçois*, que je chantais d'un air si convaincu le jour où vous nous avez quittés.

Depuis lors, j'ai souvent pensé à vous, Madame. Puis-je espérer que vous songez, parfois, à ce jeune homme dont vous semblez vous plaire à faire le désespoir? Vous êtes Reine, soyez éminente, même pour un mauvais sujet.

HENRI.

DERNIÈRE HEURE

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 29 novembre 1886.

Le crédit de 30 millions pour les dépenses du protectorat de l'Annam et du Tonkin est adopté par 278 voix contre 249, sur 527 votants.

On assure que M. Sarrien, ministre de l'intérieur, a signé une vingtaine d'arrêtés d'expulsion, contre des socialistes italiens faisant une propagande révolutionnaire à Lyon, à Saint-Etienne, à Paris et dans le département du Gard.

Une dépêche adressée au *Journal des Débats* annonce que le discours de M. de Freycinet a produit une excellente impression à Berlin où les tendances pacifiques du discours sont conformes aux vœux de l'Allemagne. L'Allemagne ne gênera en rien l'action diplomatique de la France concernant l'Egypte.

Le *York-Herald* annonce qu'une violente tempête traversant l'Atlantique, atteindra peut-être les côtes de la France entre le 28 novembre et le 1^{er} décembre.

Don Carlos est arrivé à Viareggio, assez souffrant d'une maladie de gorge.

A Madagascar. — On lit dans le *Temps*: Contrairement aux informations données par certains journaux, le gouvernement n'a reçu aucune fâcheuse nouvelle de Madagascar.

Au contraire, les télégrammes récents de M. Le Myre de Villers portent que la situation est satisfaisante.

BOURSE. — Cours du 29 nov.

3 0/0.....	83 30
3 0/0 amortissable (ancien).....	80 00
3 0/0 id. 1884.....	86 25
4 1/2 0/0 ancien.....	104 00
4 1/2 0/0 1883.....	109 80

Dernier cours du 29 nov.

Actions Orléans.....	1,327 50
Actions Lyon.....	1,257 75
Obligations Orléans 3 0/0.....	392 00
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884).....	328 50
Obligations Lombardes (jouissance.....)	323 50
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884).....	341 95

Nous ne saurions trop appeler l'attention de nos lecteurs sur le système de crédit offert par la librairie Albel Pilon (A. Le Vasseur, successeur). Cette administration, dont nous publions souvent des annonces, compte aujourd'hui plus de quatre cent mille souscripteurs, et son importance prend de jour en jour des développements plus considérables.

Ce succès n'a pas lieu de nous étonner; le crédit accordé présente, en effet, des avantages qui permettent à toute personne de posséder les plus grands ouvrages scientifiques, littéraires, historiques, géographiques, etc., sans débours apparent (cinq francs par mois par chaque centaine de francs d'achat). Nous avons en main le Catalogue général de cette Maison, le plus complet de ceux qui existent en librairie: nos lecteurs peuvent se le procurer en faisant directement la demande, rue de Fleury, 33 Paris.

Demandez partout Le Rhum St-Georges GOUTEZ ET COMPAREZ !!

INJECTION BROU

CHAMBRON SAUVERRINE 40 ANS DE SUCCÈS
La seule guérissant, sans lui rien adjoindre, les écoulements anciens ou récents.
Expédition franco contre mandat-poste. — Prix: 5 fr. le flacon.
J. FERRÉ, Ph^o, 102, rue Richelieu, PARIS

CHEMISES
sur mesure
pour
HOMMES

AU GRAND MAGASIN VERT
MAISON DE CONFIANCE
N.-B. LAUR

CCSTUMES
sur mesure
pour
HOMMES

19, rue de la Liberté et rue des Boucheries, 24, Maison GIRAUD, Cahors.
NOUVEAUTÉS, SOIERIES, DRAPERIES, TOILERIE, AMEUBLEMENTS, ETC., ETC. CHALES, SPÉCIALITÉ POUR CORBEILLES DE MARIAGE.

Vu l'Extension toujours croissante des affaires La Maison s'est adjoint un coupeur. Les Personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront satisfaites d'Elle sous tous les rapports. Chemise sur mesure pour Homme s'y traite dans d'excellentes conditions de bon Marché et d'un fini complet. — Comme par le passé vous y trouverez un Assortiment considérable des Articles ci-dessus mentionnés, sortant des Premières Maisons françaises et étrangères ce qui lui permet de ne livrer que des Marchandises irréprochables à des prix réduits et de ne redouter aucune Concurrence.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance
PONTIÉ

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

Jacques FONTÈS Successeur
Boulevard Gambetta et rue Fénélon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mousselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance. JACQUES FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Etranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

DENTS & DENTIERS
PERFECTIONNÉS GARANTIS

Ayant mérité une mention honorable de l'Académie Nationale, posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les dents naturelles et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé.

GUÉRISON des maladies des Dents et des Gencives.

TRAITEMENT spécial des Dents déchaussées et chancelantes, redressements, plombages, métallisations, arifications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives à l'art dentaire!

* **AUDOUARD** *

Ex-dentiste des grandes communautés religieuses et institutions du faubourg St-Germain, à Paris. Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN-DENTISTE
Des principaux établissements d'éducation du Lot et de la Corrèze

A BRIVE

POUDRE DENTIFRICE ALCALINE ET ÉLIXIR LEUCODONTE
Prévenant la Carie et le déchaussement des Dents ordonnées depuis longtemps par un grand nombre de Médecins.

5 fr. la Boîte. — Le Flacon 5 fr.
EXPÉDITION FRANCO CONTRE UN MANDAT-POSTE

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour la commande d'appareils dentaires, de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

H. LAMIRAULT & Co
Éditeurs
PARIS
61, Rue de Rennes, 61

GRANDE ENCYCLOPÉDIE
INVENTAIRE RAISONNÉ
Des Sciences, des Lettres et des Arts pour la Fin du XIX^e Siècle

SOUS LA DIRECTION DE
MM. Berthelot, sénateur, membre de l'Institut; Hartwig Deranbourg, professeur à l'École des langues orientales; F. Camille Dreyfus, député de la Seine; A. Giry, professeur à l'École des chartes; G. Lanson, membre de l'Institut; D. L. Hahn, bibliothécaire en chef de la Faculté de médecine de Paris; C.-A. Laisant, député de la Seine; H. Laurent, examinateur à l'École polytechnique; E. Levasseur, membre de l'Institut; H. Marion, chargé de cours à la Sorbonne; E. Mitz, conservateur de l'École nationale des beaux-arts; A. Walz, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux.

ACCOMPAGNÉE DE PLUS DE 25,000 ILLUSTRATIONS ET CARTES HORS TEXTE

Livraison spécimen envoyée gratuitement sur demande

La GRANDE ENCYCLOPÉDIE formera environ 25 volumes gr. in-8 colombier de 1,200 pages, qui seront publiés par livraisons hebdomadaires.

Les souscriptions à l'ouvrage complet sont reçues dès à présent au prix de 500 fr.

Chaque livraison	Payables à raison	Chaque volume broché
1 franc	de 10 francs par mois	25 francs

Une invention de portée éminente
protégée par de nombreux brevets en France et à l'étranger est la

Machine à coudre rotative à deux bobines
de
Junker & Ruh
cousant par en haut et par en bas directement de la bobine.

La machine, montée avec la plus grande précision est d'un décor tout à fait luxueux, elle donne un point à double picure d'une beauté parfaite et est d'une indéfectibilité hors ligne, extrêmement silencieuse et fort peu soumise à l'usage, car le mécanisme est d'une simplicité vraiment remarquable, ses mouvements étant rotatifs.

La marche est si douce et lestée et le maniement si facile, que cette machine de bonté supérieure et bien plus apathique aux interruptions que toute autre, peut être dirigée par un enfant.

L'aiguille extrêmement courte ne peut jamais se trouver en collision avec la navette, de là une grande économie d'aiguilles.

Chaque machine porte la marque de fabrique déposée et reproduite ci-dessus ainsi que le nom de la fabrique en toutes lettres.

En vente chez: **Charles Desprats**, Ancien Maison Cangardel 4^{me} fils aîné, 6 rue de la Liberté, Cahors (Lot).

On demande des représentants cantonnais.

VIN DE TABLE
Garanti naturel et sans plâtre

A. BACH
CAHORS

Pièce de 225 litres... 110 fr.
1/2 pièce de 115 litres... 58 fr.

Franco à domicile pour la ville et dans toute l'étendue du département du Lot.

Envoi franco d'échantillons sur demande

NOTA. — Les échantillons sont envoyés en double cacheté, afin que l'acheteur puisse à l'arrivée, contrôler la parfaite conformité de l'expédition.

LIBRAIRIE CENTRALE DES BEAUX-ARTS, 13, Rue Lafayette, PARIS.

Histoire Ancienne de l'Orient
Par François LENORMANT

Continuée par M. Ernest BABELON, attaché au Département des Antiques à la Bibliothèque nationale

Tome I: Les Origines, les Races et les Langues.
Tome II: Histoire de l'Égypte.
Tome III: Civilisation, Mœurs et Monuments de l'Égypte.
Tome IV: Histoire de l'Assyrie et de la Chaldée.

Tome V: Civilisation, Mœurs et Monuments de l'Assyrie et de la Chaldée.
Sous presse: la Perse, l'Arabie, les Israélites, les peuples Chananéens, les Phéniciens et les Carthaginois.

L'ouvrage formera six volumes gr. in-8, illustrés de plus de mille gravures et cartes en noir et en couleur.

Prix de chaque volume: Broché, 18 fr. — Relié, 24 fr.

LES QUATRE PREMIERS VOLUMES SONT EN VENTE. — L'OUVRAGE SERA COMPLET EN MARS 1887

Payable CINQ francs par mois

Livraison spécimen gratuite envoyée sur demande

RAISINS A BOISSON

ENTREPOT DE RAISINS A BOISSON DE TOUTES SORTES

Thyra, Chesmès, Chypre, Corinthe, Voula, Denia, Samos, Erikara

Acide Tartrique, Tannin, Alcool, Colorant, Genièvre, Sucre de Canne, Sucre cristallisé, Sucre de maïs.

Manière sûre et pratique pour fabriquer le vin avec les raisins secs, délivrée gratis sur demande.

SEUL DÉPOT DU VINAIGRE SUPÉRIEUR DE L'ÉTOILE:
COUSTILLAS Jeune, rue de Bordeaux, PÉRIGUEUX.

LIQUEUR DITE ELIXIR DES VOSGES
Ayant obtenu la Grande
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE
PÉRIGUEUX

Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants

Il est difficile de créer l'Elixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement la base. Il n'est pas et ne peut pas être une imitation de la GRANDE CHARENTAISE

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.

31 RÉCOMPENSES ET PRIX
MÉDAILLES D'ARGENT, OR
ET DIPLOME D'HONNEUR

GRANDS MÉDAILLES D'ARGENT

PÉRIGUEUX 1880 DIPLOME D'HONNEUR
BOURGES EXP. INT. 1882 MORS CONCOURS

Académie nationale

GUÉRISON CERTAINE et RADICALE
DE TOUTES LES Affections de la Peau

DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science

Le Traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LE NORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE, 41, rue St-Louis, à MELUN (S.-et-M.). CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

Librairie **ABEL PILON**, rue de Fleury, 33, PARIS

A. LE VASSEUR & Co ÉDITEURS

LIVRAISON IMMÉDIATE

de tous les Ouvrages de la Librairie Française; de toutes les Partitions et Publications musicales; DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES

Genève, Gizeux-Forbes, Gratz, et C^{ie}, etc.

Payable CINQ FRANCS par mois PAR CHÈQUE GÉNÉRAL EN FRANCE OU PAR MANDAT-POSTE EN ÉTRANGER. — ENVOI FRANCO des CATALOGUES ESCOMPTÉ au COMPTANT.

Le propriétaire-gérant, Layton.

Grande Culture
DE
Vignes Américaines et Franco-Américaines

150,000 Racinés à la vente

S'adresser: à **Jules PÉRIÉ**, Pépiniériste
à AGEN (Lot-et-Garonne).

ENVOI DU CATALOGUE SUR DEMANDE.

Riparia rouge, racinés, depuis 5 fr. 50 le cent.
Herbemont, racinés, depuis 15 fr. le cent.

ELEGANCE — PLUS DE DOS ROND — SOUTIEN avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES

La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au Dos Rond, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité: 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez: **J. LARRIVE**, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

MACHINES À COUDRE DE TOUTS SYSTÈMES, GARANTIES SUR FACTURE.

MERGERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC